



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE D'INFORMATION

Inscriptions aux épreuves de première 2021

**BACCALAUREAT
GENERAL**

Session 2022

**Dates d'ouverture du registre d'inscription :
du vendredi 23 octobre au vendredi 4 décembre 2020 à 12h00 (heure de paris).**

SOMMAIRE

- 1- Candidats concernés par cette procédure de pré-inscription via internet
- 2- Conditions d'inscription
- 3- Modalités d'inscription
- 4- Changement d'adresse
- 5- Pièce d'identité
- 6- Calendrier des épreuves

1- Candidats concernés par la pré-inscription via internet

- les candidats individuels
- les candidats inscrits au CNED

Attention ! Ne sont pas concernés par cette procédure de pré-inscription :

- Les candidats scolarisés dans un établissement scolaire homologué : les inscriptions se déroulent via l'établissement.
- Les candidats autorisés, par dérogation, à subir à la même session du baccalauréat les épreuves anticipées et les épreuves terminales ; dans ce cas, les candidats devront utiliser le lien d'inscription aux épreuves terminales.

2- Conditions d'inscription

- Être domicilié dans le pays où vous passerez les épreuves ou dans un pays limitrophe n'ayant pas de centre d'examen.
- Âge : aucune condition n'est requise pour se présenter à l'examen.

☞ L'examen des baccalauréats général et technologique se déroule sur **deux années** : les épreuves de première puis les épreuves terminales l'année suivante.

Il n'est pas possible de s'inscrire aux épreuves terminales sans avoir subi les épreuves anticipées sauf pour les candidats qui sont dans les situations exceptionnelles prévues par la réglementation (*arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique*).

***Pour les candidats inscrits au CNED, l'inscription au CNED ne vaut pas inscription à l'examen.
Vous devez impérativement procéder à votre inscription sur ce site pour pouvoir passer les épreuves.***

3- Modalités d'inscription

Votre inscription sera à effectuer uniquement sur le site internet du rectorat à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A10&domaine=EA>

Si vous ne disposez pas d'Internet à votre domicile, vous pouvez vous rendre dans les sites suivants :

- En Bulgarie au lycée Victor Hugo à Sofia
- En Grèce au lycée franco-hellénique Eugène Delacroix à Athènes
- En Israël au lycée franco-israélien Mikvé Israël à Holon (près de Tel-Aviv) ou au lycée Français de Jérusalem
- En Italie au lycée Chateaubriand à Rome ou au lycée Stendhal à Milan ou au lycée Victor Hugo à Florence ou au lycée Jean Giono à Turin
- En Roumanie au lycée Anna de Noailles à Bucarest
- En Turquie au lycée Charles de Gaulle à Ankara ou au lycée Pierre Loti à Istanbul
- En Serbie au lycée Français à Belgrade

Présentation des principales étapes d'inscription

☞ Création d'un compte candidat

Cette étape est obligatoire. Avant de procéder à votre inscription, vous devez créer un compte utilisateur en saisissant toutes les informations demandées. Pour cela vous avez impérativement besoin d'une adresse mail. Pour les candidats redoublants, vous devez réutiliser le compte que vous avez créé l'an dernier.

Le mot de passe doit comporter entre 8 et 20 caractères, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial parmi # ' ! \$ % & () * + , - . / \ : ; < = > ? @ [] ^ _ { | } ~.

Les accents ne sont pas autorisés.

Après l'enregistrement de la saisie, une fenêtre s'ouvre pour informer que le compte va être créé. Vous recevrez un mail **immédiatement** et votre compte devra être validé dans les 48 heures suivant sa création, sinon les données seront perdues.

Vous veillerez à conserver vos identifiants de connexion puisqu'ils vous serviront pour récupérer votre convocation, votre relevé de notes ainsi que pour votre inscription aux épreuves de terminale.

☞ Inscription aux épreuves anticipées

Dès que le compte est créé, vous pouvez vous inscrire en vous identifiant par la saisie de votre adresse mail et de votre mot de passe spécifiés lors de la création du compte.

➔ Onglet IDENTIFICATION

Vous devez remplir les champs obligatoires identifiés par un astérisque.

Attention : vous veillerez à ce que vos nom et prénom soient sur la boîte aux lettres ou préciser « chez M. ou Mme ... » (des documents vous seront adressés par courrier au cours de l'année).

➔ Onglet INFOS CANDIDATURES

♦ *Rubrique Catégorie du candidat*

- **CNED Scolaire** : les candidats inscrits au CNED en parcours réglementé uniquement.
- **Individuel** : les candidats individuels ou les candidats inscrits au CNED en parcours libre.

♦ *Rubrique Aménagement d'épreuves au titre du handicap*

- **Oui** si vous souhaitez déposer un dossier d'aménagement d'examen au titre du handicap. Les dossiers médicaux doivent être transmis début janvier 2021 selon la procédure détaillée à l'adresse suivante :
<http://www.ac-lyon.fr/cid87861/candidats-situation-handicap.html>
- **Non** : si vous ne souhaitez pas d'aménagement d'examen au titre du handicap.

♦ *Rubrique Etablissement*

Vous devrez choisir le centre d'examen le plus proche de votre domicile.

➔ Onglet QUALIFICATION PRESENTEE

♦ *Rubrique série*

SERIES	CODES
BACCALAUREAT GENERAL	BCG

♦ *Les épreuves*

INTITULES DES EPREUVES	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE	SERIES CONCERNEES
FRANÇAIS	ECRITE	4 h	TOUTES
FRANÇAIS	ORALE	20 mn	TOUTES
Enseignement de spécialité non poursuivi en terminale (1)	ECRITE ou ORALE (2)	de 20 mn à 2h (2)	TOUTES

(1) Evalué en fin d'année de première

(2) en fonction de l'épreuve

♦ *Les enseignements de spécialité*

Baccalauréat général note de service n° 2019-059 du 18 avril 2019
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (allemand, anglais, espagnol ou italien, anglais monde contemporain)
Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique-chimie
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences de l'ingénieur
Sciences économiques et sociales
Arts (arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)


(3) enseignement de spécialité évalué en fin d'année de première

⇒ Onglet RECAPITULATIF


Cet onglet affiche toutes les données saisies pour que vous puissiez vérifier avant de valider votre inscription. Il faut cliquer sur « enregistrer » afin que la candidature soit prise en compte.

⇒ Onglet N° INSCRIPTION

Cet onglet vous fournit votre N° candidat et votre N° inscription, les coordonnées du service des examens et concours, et la date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable.

 Pour terminer et valider votre inscription, vous devez obligatoirement visualiser et signer en ligne votre confirmation d'inscription. De plus, vous devez déposer en ligne :

- une photocopie d'une pièce d'identité en caractère romain
- une copie du certificat de scolarité pour les candidats inscrits au CNED.

 Les dossiers incomplets ou qui ne nous parviendraient pas pour cette date entraîneront l'annulation de la pré-inscription le 31 décembre 2020 sans possibilité de régularisation.

Après vérification, ces données auront un **caractère définitif et irréversible**.

4- Changement d'adresse et de numéro de téléphone

Vous devez signaler tout changement de coordonnées au bureau des épreuves anticipées du baccalauréat général, à l'adresse mail suivante : dec4-etr@ac-lyon.fr

En cas de changement d'académie, les transferts sont acceptés sur demande écrite à la même adresse mail, jusqu'au 27 mars 2021.

5- Pièce d'identité

Une pièce d'identité officielle avec photographie (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou à défaut, carte d'identité scolaire de l'année en cours) sera exigée au moment des épreuves. Vous devez être en mesure de la présenter avec votre convocation.

6- Calendrier des épreuves

Ces renseignements seront précisés sur votre convocation qui vous sera adressée par courrier au printemps à votre domicile.